



ATHLETE PERFORMANCE

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ATHLETE PERFORMANCE s'engage pour une formation accessible à tous

1. ENGAGEMENT D'ATHLETE PERFORMANCE

ATHLETE PERFORMANCE s'engage à garantir l'égalité d'accès à ses formations pour toute personne, quelle que soit sa situation de handicap. Notre objectif est de permettre à chaque stagiaire de suivre une formation dans les meilleures conditions possibles, en adaptant notre accompagnement à ses besoins spécifiques.

RÉFÉRENT HANDICAP

Yusuf OZCELIK

Président - Responsable pédagogique - ATHLETE PERFORMANCE

☎ 07 69 32 27 97

✉ contact@athleteperformance.fr

Disponible du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00

2. TYPES DE HANDICAP PRIS EN CHARGE

ATHLETE PERFORMANCE prend en compte l'ensemble des situations de handicap définies par la loi du 11 février 2005 et propose des aménagements adaptés à chaque profil :

Type de handicap	Aménagements possibles
 Handicap moteur	✓ Accessibilité du lieu de formation vérifiée en amont ✓ Aménagement de la disposition de la salle ✓ Pauses supplémentaires si nécessaire ✓ Adaptation des activités physiques pratiques
 Handicap visuel	✓ Documents fournis en grands caractères (police 14pt minimum) ✓ Supports numériques accessibles ✓ Accompagnement verbal renforcé du formateur ✓ Matériel adapté sur demande
 Handicap auditif	✓ Formateur face au stagiaire en permanence ✓ Supports écrits renforcés pour compléter l'oral ✓ Sous-titrage ou interprète LSF possible sur demande préalable ✓ Documents récapitulatifs systématiques
 Handicap psychique	✓ Environnement calme et bienveillant garanti ✓ Temps supplémentaire pour les évaluations ✓ Accompagnement individualisé renforcé



ATHLETE PERFORMANCE

Troubles DYS

Maladies chroniques / invalidantes

- ✓ Adaptation du rythme de la journée si nécessaire
- ✓ Supports en police adaptée (Arial, interligne 1.5)
- ✓ Temps supplémentaire pour les quiz de validation
- ✓ Reformulation orale des consignes
- ✓ Documents structurés avec repères visuels clairs
- ✓ Pauses adaptées à la fréquence nécessaire
- ✓ Aménagement des horaires sur demande
- ✓ Possibilité de formation en plusieurs séances
- ✓ Étude de tout aménagement spécifique au cas par cas

Cette liste n'est pas exhaustive. Tout type de handicap ou situation particulière peut faire l'objet d'un aménagement spécifique. Le référent handicap étudie chaque situation individuellement.

3. PROCÉDURE D'ACCÈS AUX AMÉNAGEMENTS

Pour bénéficier d'un aménagement adapté, le stagiaire suit la procédure suivante :

1

Étape 1 - Signalement avant l'inscription

Le stagiaire contacte le référent handicap (Yusuf OZCELIK) AVANT son inscription pour signaler sa situation. Plus tôt le signalement est fait, mieux les aménagements peuvent être préparés.

2

Étape 2 - Entretien personnalisé

Un échange (téléphonique ou en présentiel) est organisé avec le référent pour comprendre les besoins spécifiques, identifier les aménagements nécessaires et vérifier la faisabilité.

3

Étape 3 - Plan d'aménagement

Un plan d'aménagement personnalisé est formalisé par écrit et communiqué au stagiaire et aux formateurs concernés avant le début de la formation.

4

Étape 4 - Suivi pendant la formation

Les formateurs veillent à la bonne application des aménagements tout au long de la journée. Le référent est joignable en cas de besoin.

5

Étape 5 - Bilan post-formation

Un retour est effectué avec le stagiaire après la formation pour évaluer l'efficacité des aménagements et s'améliorer pour les prochaines sessions.

4. PARTENAIRES ET RESSOURCES EXTERNES

En cas de besoin d'aménagements spécifiques que nous ne pouvons pas assurer seuls, ATHLETE PERFORMANCE peut orienter vers des structures spécialisées :

AGEFIPH

Financement des aménagements pour travailleurs handicapés - www.agefiph.fr

FIPHFP

Pour les agents de la fonction publique - www.fiphfp.fr

MDPH Ain

Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Ain - Bourg-en-Bresse



ATHLETE PERFORMANCE

Cap Emploi Ain

Accompagnement et insertion professionnelle des personnes handicapées

5. CONFIDENTIALITÉ ET RESPECT

ATHLETE PERFORMANCE garantit une prise en charge bienveillante, respectueuse et confidentielle de toute situation de handicap.

- Les informations relatives au handicap d'un stagiaire ne sont partagées qu'avec les intervenants directement concernés par son accompagnement, et uniquement avec son accord explicite.
- Ces données sont traitées conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés.
- Aucun stagiaire ne peut être exclu d'une formation en raison de son handicap, dans la limite des possibilités d'aménagement de l'organisme.
- En cas d'impossibilité d'aménagement suffisant, le référent s'engage à orienter le stagiaire vers une structure mieux équipée pour répondre à ses besoins.

6. AMÉLIORATION CONTINUE

La politique d'accessibilité d'ATHLETE PERFORMANCE fait l'objet d'une révision annuelle. Après chaque session accueillant un stagiaire en situation de handicap, un bilan est réalisé afin d'améliorer les aménagements futurs.

Cette fiche est disponible sur simple demande pour tout candidat, stagiaire, financeur ou auditeur. Elle est également communiquée systématiquement dans le livret d'accueil remis à chaque stagiaire.

Document validé par :
Yusuf OZCELIK

Référent handicap - Président ATHLETE PERFORMANCE

Signature et cachet :

ATHLÈTE PERFORMANCE

3, rue Racine

01100 OYONNAX

Tél. 07 69 32 27 97

Mail : yusuf.ozcelik@hotmail.fr

SIRET 917 400 798 00018